



HAL
open science

Les essais nucléaires français et la rupture des relations franco-péruviennes (1973-1975). Contestation nucléaire, tiers-mondisme et Amérique latine

Matthieu Trouvé

► **To cite this version:**

Matthieu Trouvé. Les essais nucléaires français et la rupture des relations franco-péruviennes (1973-1975). Contestation nucléaire, tiers-mondisme et Amérique latine. Relations internationales, 2023, Les essais nucléaires français: enjeux internationaux et transnationaux, 194, pp.65-80. 10.3917/ri.194.0065 . halshs-04231116

HAL Id: halshs-04231116

<https://shs.hal.science/halshs-04231116v1>

Submitted on 26 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les essais nucléaires français et la rupture des relations franco-péruviennes (1973-1975). Contestation nucléaire, tiers-mondisme et Amérique latine

En dehors des situations de guerre, rares sont les cas de rupture des relations diplomatiques de la France avec d'autres pays au cours du XX^e siècle. Des crises ont entraîné des rappels d'ambassadeurs, sans aboutir à une rupture totale des discussions politiques. Les essais nucléaires menés par la France au Sahara sont cependant à l'origine de tensions bilatérales et internationales qui conduisent, dès janvier 1961, à la rupture des relations entre le Nigéria et Paris. Les tirs atmosphériques s'étant ensuite poursuivis entre 1966 et 1974 dans des atolls de la Polynésie française, c'est au tour de pays riverains du Pacifique Sud de réagir.

Au début des années 1970, Paris se heurte pour la première fois à une grande campagne internationale contre ses essais, orchestrée à la fois par des États océaniques, des associations écologiques et de personnalités internationales. Plus précisément, la France procède entre mai 1970 et septembre 1973 à vingt-trois tirs atmosphériques à Moruroa et deux à Fangataufa, des lieux situés à environ 1 200 km de Tahiti, 4 750 km des côtes de la Nouvelle-Zélande, 6 900 km de Sydney en Australie et à plus de 6 600 km des capitales péruvienne et chilienne. Ces tirs, d'une puissance variable, ont été conduits par le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) dans le cadre de la politique destinée à doter la France d'une force de dissuasion nucléaire. La présence du général de Gaulle lors du tir de juillet 1966, les déplacements des ministres Pierre Messner, Alain Peyrefitte ou Michel Debré pour assister aux expériences en Polynésie témoignent de l'importance accordée par l'État à cette manifestation du « *hard power* » français¹.

Si l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Îles Fidji ont été parmi les principaux opposants aux essais français, des pays d'Amérique latine ont également protesté, en particulier le Pérou qui a pris la tête de la contestation antinucléaire latino-américaine. Le gouvernement du général Juan Velasco Alvarado, au pouvoir depuis 1968, mène une politique réformatrice radicale qui met en cause les intérêts occidentaux et une politique extérieure à la fois nationaliste et tiers-mondiste. Lima condamne régulièrement les essais nucléaires français depuis le milieu des années 1960 et menace à plusieurs reprises de rompre ses relations avec Paris. Au lendemain de l'explosion du 21 juillet 1973, le Pérou met sa menace à exécution.

¹. Institut Charles de Gaulle, *L'Aventure de la bombe. De Gaulle et la dissuasion nucléaire*, Paris, Plon, 1985.

Plusieurs travaux ont porté sur les tensions diplomatiques dues aux essais nucléaires entre la France et les États océaniques² ; en revanche, les études sont plus rares sur leur impact sur relations de la France avec les pays d'Amérique latine. Outre les problématiques militaires, scientifiques et environnementales³, les essais nucléaires soulèvent inévitablement la question de leurs incidences sur la politique étrangère de la France et ses relations avec les pays qui s'estiment affectés par les tirs. Les réactions des gouvernements et opinions publiques montrent à quel point ces essais – et la possession de la bombe atomique de manière générale – peuvent devenir un thème sensible, sources de tensions bilatérales. Il s'agit ici de comprendre les causes qui ont conduit à la rupture des relations entre la France et le Pérou et d'analyser le contexte de cette rupture.

IMPÉRIALISME VERSUS TIERS-MONDISME : LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS ET LA POLITIQUE DU GÉNÉRAL VELASCO ALVARADO AU PÉROU

La détention de l'arme nucléaire, acquise par la France au cours des années 1960, est considérée par le pouvoir gaulliste comme une nécessité pour sa défense, un facteur de puissance et d'indépendance⁴. Ministre de la Défense entre 1969 et 1973, Michel Debré n'hésite pas à écrire : « La puissance nucléaire de la France, c'est la liberté française⁵. » La France refuse ainsi d'adhérer au Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, signé à Moscou le 5 août 1963, auquel ont souscrit la plupart des pays du Pacifique Sud, dont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, l'Équateur et le Chili. Conclu au lendemain de la crise des fusées de Cuba, ce traité porte sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Il vise également à empêcher la prolifération des armes nucléaires. Deux autres textes sont signés par la suite : le traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, ratifié par tous les États latino-américains en février 1967 ; le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) conclu en juillet 1968.

Non lié à ces traités, Paris poursuit sa campagne de tirs atmosphériques à partir de 1966 dans les atolls de Moruroa et Fangataufa. Au total, quarante-six essais sont réalisés entre 1966 et 1974. C'est à Fangataufa qu'explose sous le nom de code *Canopus* la première bombe H française le 24 août 1968. Aussitôt, le gouvernement des Philippines fait part de ses « graves préoccupations », tandis que le Pérou, le Chili et l'Équateur dénoncent par des notes verbales ou écrites le programme d'essais français. En Océanie, si l'Australie se contente de protester mollement, la Nouvelle-Zélande réagit avec vigueur en faisant part de sa « profonde inquiétude », l'Assemblée polynésienne locale lance une campagne contre le CEP et les populations tahitiennes se montrent de plus en plus méfiantes au sujet des conséquences biologiques des explosions atomiques⁶. Ainsi un front antinucléaire rassemblant les pays du Pacifique Sud se constitue-t-il contre la France.

En Amérique latine, le gouvernement péruvien est à la source de la contestation contre les essais français. Celle-ci s'inscrit dans le prolongement des choix de politique intérieure et extérieure du général Velasco Alvarado, mêlant nationalisme, rejet de l'impérialisme, dénonciation du néo-colonialisme occidental ; elle se nourrit, en outre, d'un discours sur les

². Sarah Mohamed-Gaillard, *L'Archipel de la puissance ? La politique de la France dans le Pacifique Sud de 1946 à 1998*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2010 ; Fabrice Argounès, « Le nucléaire dans le Pacifique », *Hermès. La Revue*, n° 65, 2013, p. 67.

³. Inserm, *Essais nucléaires et santé. Conséquences en Polynésie française*, Coll. « Expertise collective », Montrouge, EDP Sciences, 2020.

⁴. Jean Doise, Maurice Vaisse, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1969*, Paris, Imprimerie nationale, 1987.

⁵. Michel Debré, « La France, puissance nucléaire », *Le Monde*, 24 juillet 1973.

⁶. Gérard Chaffard, « Les essais nucléaires français stimulent les sentiments autonomistes des Polynésiens », *Le Monde Diplomatique*, septembre 1968, p. 24.

risques naturels et sismiques encourus par le Pérou. En octobre 1968, le général Juan Velasco Alvarado s'est emparé du pouvoir à Lima, mettant fin au gouvernement de Fernando Belaúnde Terry, démocratiquement élu en 1963. Ancien attaché militaire à Paris, admirateur des positions en politique étrangère du général de Gaulle, chef de file du courant nationaliste progressiste, le général Velasco Alvarado instaure un gouvernement révolutionnaire fondé sur « l'harmonie, la justice et la dignité ». Les forces armées ne cherchent pas à restaurer l'ordre traditionnel mais se proposent de transformer la société péruvienne en luttant contre l'impérialisme et l'oligarchie. Formés à Lima au Centre des hautes études militaires (CAEM) et à l'Institut national de planification (INP), les militaires péruviens veulent modifier en profondeur les structures économiques et sociales du pays, à la fois pour assurer le développement, garantir la paix sociale, renforcer la sécurité nationale et en finir avec les guérillas. Le développementalisme (« *desarrollismo* ») et le progressisme qu'ils revendiquent ne sauraient pour autant entraîner le pays sur la voie du communisme – qu'ils rejettent –, mais doivent permettre de sortir de la dépendance extérieure à l'origine du sous-développement, comme l'affirme le général Fernandez Maldonado, ministre des Mines et de l'Énergie⁷.

Le général Velasco Alvarado lance plusieurs réformes radicales destinées à lutter contre « l'ordre social et économique injuste » et l'influence de l'oligarchie foncière dont la mise en œuvre s'accompagne d'une plus forte intervention de l'État. En mars 1969, le gouvernement exproprie les biens de l'International Petroleum Company, filiale de la Standard Oil of New Jersey, et nationalise une partie du raffinage et de la commercialisation du pétrole et des minerais. La loi de réforme agraire du 24 juin 1969 promeut une redistribution des terres et revenus au profit des paysans – moyennant l'indemnisation des propriétaires – et limite la taille des propriétés⁸. En mai 1970, le secteur bancaire est en grande partie étatisé ; un contrôle des changes est institué et les avoirs en devises sont bloqués et confisqués⁹. Cette politique heurte les intérêts des États-Unis avec lesquels les relations se tendent. Le gouvernement péruvien refuse de céder aux pressions de Washington et menace de dénoncer l'application de mesures de rétorsion de la part des États-Unis devant l'Organisation des États américains (OEA)¹⁰.

Sur le plan de la politique étrangère, la junte militaire cherche à s'écarter de l'influence américaine, s'ouvrir au bloc communiste et adopter un discours tiers-mondiste¹¹. La conjoncture internationale s'y prête, marquée, entre autres, par la guerre du Vietnam et la contestation de l'intervention américaine, le développement du Mouvement des pays non-alignés, ou encore l'initiative castriste de Conférence tricontinentale. Le Pérou de Juan Velasco Alvarado établit des relations avec la plupart des pays communistes dont l'URSS, Cuba, la Chine, et l'Albanie. Moscou apporte une aide technique et scientifique au gouvernement de Lima, illustrée par la collaboration péruano-soviétique pour la modernisation du port de Paita dans le nord du pays. Plusieurs accords commerciaux, économiques et techniques sont signés avec des pays de l'Est et la Chine au début des années 1970. Le 4 décembre 1971, de retour de

⁷. *Le Monde*, 20 février 1970.

⁸. Henri Favre, « Réforme agraire et ethnicité au Pérou sous le gouvernement révolutionnaire des forces armées (1968-1980) », *Ibero-amerikanisches Archiv*, 1991, vol. 17, n° 1, p. 1-33 ; Henri Sentilhes, « Réforme agraire au Pérou », *Revue Tiers-Monde*, 1970, t. 11, n° 44, p. 759-766 ; Bruno Revesz, « Vingt ans après la réforme de la périphérie agraire, les impuissances de l'État péruvien », *Revue française de science politique*, 1991, 41^e année, n° 6, p. 808-832.

⁹. Gérard Chaliand, « Au Pérou : les militaires ont choisi la voie du réformisme pour développer et moderniser l'économie du pays », *Le Monde Diplomatique*, janvier 1972.

¹⁰. Il s'agit pour Lima de dénoncer l'application de l'amendement Hickenlooper qui permet de suspendre l'aide publique américaine aux pays dont les dirigeants auraient exproprié des biens américains sans indemnisation. En outre, l'amendement Pelly prévoit la suspension de l'aide militaire dans le cas où les gouvernements étrangers ne respectent pas les intérêts américains.

¹¹. Lucie Bullick, *Pouvoir militaire et société au Pérou aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2000, p. 157 sq.

son voyage au Chili, le leader cubain Fidel Castro s'entretient à Lima avec le général Velasco Alvarado.

Le chef d'État péruvien tente, par ailleurs, de prendre la tête d'un front tiers-mondiste et anti-impérialiste en Amérique du Sud, sans toujours être suivi par ses voisins. En mai 1969 est signé le Pacte andin instituant une Communauté andine des nations (CAN) entre le Pérou, le Chili, la Bolivie, l'Équateur et la Colombie, destinée à créer, en supprimant les barrières douanières, un marché de plus de 50 millions de consommateurs. La CAN apparaît alors comme l'un des plus ambitieux projets d'intégration régionale en Amérique latine¹². Ce groupe s'engage dans une politique de défense de ses ressources naturelles, ce qui justifie les mesures de nationalisation adoptées dans le domaine industriel (gisements pétrolifères, mines de cuivre, charbon et fer). Principal producteur mondial de farine de poisson, le Pérou adopte la limite des 200 milles pour définir la zone de ses eaux territoriales et revendiquer ainsi un droit exclusif de pêche. Cette décision crée à nouveau des tensions avec les États-Unis, des bateaux de pêche californiens venant régulièrement pêcher dans les eaux péruviennes au risque d'incidents avec la marine péruvienne¹³.

Le gouvernement de Velasco Alvarado s'emploie également à devenir un leader tiers-mondiste au niveau international. Lima se montre très actif dans la constitution du « groupe des 77 », réunissant des pays en développement au sein des Nations Unies ayant pour objectif de promouvoir leurs intérêts collectifs. Au sein du groupe préparatoire sur l'Amérique latine, le Pérou et le Chili font admettre par l'ensemble des nations latino-américaines le principe de la souveraineté sur les richesses naturelles et condamnent toute pression qui pourrait restreindre cette souveraineté. Exerçant la présidence du « groupe des 77 » à la suite de l'Inde, le Pérou assume le leadership au cours de la conférence qui réunit à Lima les représentants des pays du Tiers Monde en vue de définir une position commune sur les relations Nord-Sud en prévision de la troisième session de la CNUCED qui doit se tenir à Santiago en avril-mai 1972. Le gouvernement de Velasco Alvarado tente d'arracher aux pays industrialisés des décisions susceptibles de favoriser le développement du Tiers Monde et l'instauration d'un nouvel ordre économique international, notamment par l'obtention de prêts à long terme et à faible taux d'intérêt et la mise en place de mécanismes de stabilisation des cours des matières premières. Les discussions aboutissent à la Déclaration de Lima de décembre 1971, mais l'action et l'efficacité du « groupe des 77 » se heurtent au manque d'unité du Tiers Monde¹⁴.

Dans ce contexte, la vague de contestation des essais nucléaires donne l'occasion au gouvernement péruvien de renforcer sa politique et son discours tiers-mondiste et anti-impérialiste au niveau international. Au moment où la France reprend ses tirs après une pause de près de deux ans – huit essais ont lieu en 1970, cinq en 1971 –, les protestations contre les expériences nucléaires gagnent de l'ampleur. Elles sont régulièrement le fait des nations afro-asiatiques qui, réunies lors de la Conférence de Bandung en 1955, ont dénoncé les essais nucléaires, la politique des blocs et le colonialisme, mais aussi des pays membres du Mouvement des non-alignés et des États du Pacifique Sud.

La mobilisation anti-nucléaire n'est pas le seul fait des gouvernements ; elle se structure peu à peu, rassemblant des associations pour la défense de l'environnement, des militants tiers-mondistes, des personnalités politiques et internationales issues de la gauche ou du monde intellectuel. Des expéditions maritimes antinucléaires s'organisent à l'approche des sites d'essais. En septembre 1971, des membres de l'association écologique Don't Make a Wave

¹². Carlos Quenan, « La Communauté andine des Nations : entre tentatives de relance et crises récurrentes », *Cahiers des Amériques latines*, 2005, n° 50, p. 89-103.

¹³. Henri Favre, « Réformisme civil et réformisme militaire au Pérou », *Politique étrangère*, 1969, 37^e année, n° 3, p. 349-372.

¹⁴. *Ibid.*, p. 362-364, et Jean-Philippe Colson, « Le "groupe des 77" et le problème de l'unité des pays du Tiers Monde », *Revue Tiers-Monde*, 1972, n° 52, p. 813-830.

Committee – qui rebaptisent leur mouvement « Greenpeace » – s’embarquent sur un bateau de Vancouver en direction de l’île d’Amchitka dans l’archipel des Aléoutiennes, décidés à empêcher une explosion nucléaire américaine. Si cette action ne parvient pas à annuler l’essai, un des plus puissants de l’histoire des États-Unis, elle permet de mettre fin aux expériences américaines sur l’île d’Amchitka et contribue à la forte médiatisation du combat de Greenpeace. Des antennes ou groupes proches de cette association se créent dans d’autres régions, notamment Friends of Greenpeace in Peru, donnant naissance à un mouvement activiste global¹⁵.

En France, les mobilisations contre le nucléaire militaire sont de plus en plus nombreuses à la fin des années 1960. Le Mouvement contre l’armement atomique se forme en 1963 autour du biologiste Jean Rostand et du journaliste Claude Bourdet. Proche des milieux tiers-mondiste et pacifistes, le Mouvement s’engage contre la guerre au Vietnam, l’impérialisme et toute forme d’oppression ; il devient en novembre 1968 le Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté. La contestation nucléaire prend ainsi des aspects anticolonialistes et tiers-mondistes¹⁶. En Polynésie, des voix s’élèvent pour dénoncer la bombe française et ses risques pour la santé des habitants des îles, à l’image de John Teariki¹⁷. De leur côté, les formations politiques de gauche rejettent la politique nucléaire du gouvernement. Le Programme commun signé par le Parti socialiste (PS) et le Parti communiste (PC) propose de renoncer « à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit »¹⁸.

LE PÉROU, LEADER DES CONTESTATIONS LATINO-AMÉRICAINES CONTRE LES EXPÉRIENCES FRANÇAISES DANS LE PACIFIQUE (1970-1973)

Quelle place occupe le Pérou dans le cadre de ces contestations nucléaires ? C’est un violent tremblement de terre survenu le 31 mai 1970 dans la région de Chimbote, à 400 km au nord de Lima, qui donne l’occasion au gouvernement péruvien de réaffirmer sa position antinucléaire. L’épicentre du séisme, d’une magnitude de 7,7 sur l’échelle de Richter, est situé sous l’océan Pacifique, à 70 km au large de la ville de Chimbote et à une vingtaine de kilomètres de profondeur. Les secousses, ressenties à plus de 200 km, provoquent de gigantesques éboulements et avalanches dans les zones montagneuses. Les digues d’un lac de montagne sont rompues, provoquant inondations, coulées de boue et glissements de terrain. Le bilan est lourd : plus de 66 000 morts, plus de 60 000 maisons et une trentaine de villages totalement détruits. Le 30 juin, une réplique a lieu près de la ville d’El Porvenir au nord de Chimbote, amplifiant les dégâts. Paris apporte immédiatement son aide au gouvernement péruvien. Une mission d’urgence dirigée par le colonel Pierre Flachard est envoyée sur place ; elle comprend une équipe médicale d’intervention rapide, trois hélicoptères et quatre avions *Transall*. Elle contribue à l’évacuation des blessés et au transport des médecins dans les zones sinistrées¹⁹. Parallèlement, une autre mission d’expertise confiée au glaciologue Louis Lliboutry étudie les

¹⁵. Frank Zelko, « Scaling Greenpeace: From Local Activism to Global Governance », *Historical Social Research*, 2017, vol. 42, n° 2, p. 318-342.

¹⁶. Clémence Maillolchon, « De Reggane à Moruroa. Dialogues entre militants antinucléaires et anticolonialistes », in Renaud Meltz, Alexis Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie : les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 361-368.

¹⁷. Sylvain Mary, Alexis Vrignon, « Implantation. État, pouvoirs locaux et opinion », in Renaud Meltz, Alexis Vrignon (dir.), *ibid.*, p. 143-179.

¹⁸. Christophe Batardy, *Le Programme commun de la gauche, 1972-1977. C’était le temps des programmes*, Bordeaux, PUB, 2021, p. 109-110.

¹⁹. Service historique de la Défense (ci-après : SHD), GR 12 S 752 (EMA, Relations extérieures, Pérou), aide suite au tremblement de terre de 1970 et mission Flachard : notes, fiches, messages ; Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve (ci-après : AMAE-La Courneuve), 104 QO 70, « Tremblement de terre du 31 mai 1970 : aide française et étrangère », juin-octobre 1970.

glissements de terrains provoqués par le séisme du 31 mai et à la rupture du barrage naturel du glacier Huascarán²⁰.

Ces catastrophes réactivent la peur des conséquences sismiques des explosions nucléaires. En effet, elles surviennent alors que la France effectue une série de cinq essais nucléaires aériens entre le 15 mai et le 24 juin dans les atolls de Moruroa et Fangataufa. Le gouvernement de Lima évoque un lien possible entre les essais français et le déclenchement des tremblements de terre, d'autant que les scientifiques se montrent divisés. Certains spécialistes redoutent que les tirs ne provoquent un tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée, surtout lorsque ceux-ci sont situés sur des lignes de fracture de l'écorce terrestre comme c'est le cas, par exemple, dans les îles Aléoutiennes. En outre, ils font valoir que lors des explosions américaines survenues au Nevada des microséismes ont à chaque fois été enregistrés. Pour d'autres experts, le lien entre tirs nucléaires et séismes n'est pas une évidence, d'autant que les États communiquent régulièrement sur les précautions prises pour réduire les dangers des explosions pour les populations et l'environnement. La querelle prend une dimension internationale et entretient dès lors l'idée d'un lien quasi permanent entre essais nucléaires et risques naturels²¹. S'ajoute à cela le discours du gouvernement péruvien dénonçant l'attitude impérialiste et néo-colonialiste des puissances nucléaires. Pour les États latino-américains de manière générale, la menace nucléaire semble se rapprocher.

Lorsque la France procède à une nouvelle série de tirs entre le 5 juin et le 14 août 1971, le Pérou proteste beaucoup plus énergiquement et se saisit de ces événements comme prétexte pour prendre la tête du mouvement antinucléaire et tiers-mondiste en Amérique du Sud. Dans un message solennel adressé au président Pompidou le 17 août, le général Velasco Alvarado annonce qu'il rompra les relations diplomatiques avec la France si celle-ci poursuit ses expériences nucléaires dans le Pacifique. La menace est perçue par les autorités françaises comme l'aboutissement de la détérioration des relations franco-péruviennes depuis octobre 1968 et comme une « volonté [pour Lima] de se venger de l'indifférence française et de prendre la tête d'une croisade latino-américaine contre les essais nucléaires ». Elle est prise au sérieux par le ministère des Affaires étrangères. Ancien ambassadeur à Santiago-du-Chili, le directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay, René de Saint-Légier, redoute qu'une telle rupture « décidée par un pays andin à l'encontre d'une puissance nucléaire » n'ait « de profondes résonances et [ne déclenche] une surenchère nationaliste.²² »

Pour surmonter la crise, le gouvernement français compte sur les liens de coopération technique, scientifique et culturelle noués par la France et le Pérou depuis le début des années 1950 grâce à une diplomatie économique et culturelle active²³. Pour les diplomates français, le Pérou ne peut négliger ses relations avec les pays du bloc de l'Ouest, d'autant que les capitaux occidentaux jouent un rôle important dans son économie. Les entreprises publiques françaises ont investi dans plusieurs programmes scientifiques et techniques, à l'image des projets industriels de la centrale hydroélectrique du Canyon del Pato et de l'usine sidérurgique de Chimbote à laquelle ont participé la Société pour l'étude et la construction d'installations métallurgiques (SECIM) et la Société des fours industriels et métallurgiques (SOFIM)²⁴. Le

²⁰. Marc Turrel, *Louis Lliboutry, le Champollion des glaces*, Grenoble, UGA Éditions, 2017.

²¹. Brice Martin, Carine Heitz, « Face aux risques naturels : cyclones et tsunamis » et, des mêmes auteurs, « Un "tsunami d'eau radioactive" ? Réalité et perception des risques sismiques », in Renaud Meltz, Alexis Vrignon (dir.), *op. cit.*, respectivement p. 289-298 et p. 449-456.

²². Archives nationales de France, Pierrefitte-sur-Seine (ci-après : ANF), 5AG2/64, note n° 93 de la direction des Affaires politiques signée Saint-Légier, 3 mars 1972.

²³. Getsiva Cayo Durand de Geist, *Les Relations économiques et financières entre la France et le Pérou : diplomatie économique, coopération technique et stratégies des entreprises françaises (1945-1975)*, thèse de doctorat en histoire, Paris, Sorbonne Université, 2019.

²⁴. *Le Monde*, 14 septembre 1957 ; Getsiva Cayo Durand de Geist, « Le transfert de savoirs technique et industriel français au Pérou dans les années 1950 et 1960 : l'exemple de la sidérurgie de Chimbote et de la centrale

voyage du général de Gaulle en Amérique du Sud en septembre-octobre 1964 a eu pour effet de relancer les échanges. La coopération universitaire, linguistique et culturelle a progressé, comme l'illustre le dynamisme du réseau des sept Alliances françaises qui accueillent plus de 3 600 étudiants au début des années 1970. La France joue ainsi un rôle non négligeable dans le développement et la modernisation de divers secteurs industriels péruviens, et elle exerce encore une influence culturelle dans un pays marqué par la francophilie de ses élites²⁵. Bien qu'elle ne soit ni clairement définie ni prioritaire, la politique latino-américaine de la France s'inscrit dans la continuité de la politique gaullienne, le président Georges Pompidou se contentant de mettre l'accent sur les liens d'amitié et de coopération entre pays de culture latine, et sur le développement des échanges commerciaux entre la France et les « vingt États de l'Amérique latine »²⁶.

Le gouvernement péruvien durcit néanmoins le ton contre la France depuis l'arrivée au pouvoir des militaires. Les griefs à l'égard de Paris sont nombreux. Pour Lima, le gouvernement français mène une politique néocoloniale avec ses anciennes colonies africaines et sa campagne de tirs dans les atolls du Pacifique revêt une dimension tout aussi néo-colonialiste et impérialiste. En outre, le gouvernement de Velasco Alvarado reproche à la France de négliger la coopération avec son pays au profit d'autres États latino-américains et regrette que son ministre des Affaires étrangères, le général Edgardo Mercado Jarrín, n'ait pas été reçu à Paris lors de sa tournée européenne. Le Pérou tient également rigueur à la France de son attitude négative lors des négociations sur le refinancement de sa dette²⁷. La campagne d'essais nucléaires menée par la France constitue un point de tension supplémentaire et une nouvelle étape dans la dégradation des relations bilatérales.

Que fait le gouvernement français pour apaiser ces tensions ? La première réponse, apportée officiellement par l'Élysée dans une lettre adressée au général Velasco Alvarado le 27 août 1971, est politique ; elle consiste à expliquer et à justifier la campagne française de tirs nucléaires. Dans le prolongement du discours officiel sur les essais nucléaires, Georges Pompidou rappelle que « la France a été amenée, à son grand regret, à se doter de l'arme de dissuasion » dans le but d'assurer « sa défense, contribuer à l'équilibre mondial, et par conséquent, à la paix », et que son pays a toujours « demandé inlassablement, mais en vain, l'interdiction des armes nucléaires et de leur fabrication, ainsi que la destruction des stocks existants ». Le Chef de l'État insiste sur sa volonté d'assurer l'indépendance de la France et d'« éviter la soumission à tout système de blocs et d'hégémonie », reprenant ainsi une antienne gaullienne susceptible d'entrer en résonance avec la politique tiers-mondiste du général Velasco Alvarado. La réponse française tend aussi à banaliser le danger radioactif : Paris affirme avoir pris toutes les précautions pour éviter le plus possible l'augmentation du niveau des radiations, estime qu'il n'y a « aucun risque de pollution » et que les tirs effectués à plus de 6 000 km des côtes péruviennes ne peuvent être responsables des tremblements de terre dont le Pérou a été victime. La France se dit prête à envoyer sur place un expert atomique. Il n'y a donc pas lieu

hydroélectrique du Canyon del Pato », in Dominique Barjot (dir.), *Transmission et circulation des savoirs scientifiques et techniques*, Paris, CTHS, 2020, p. 273-285.

²⁵. AMAE-La Courneuve, 104 QO 82-84, relations culturelles avec le Pérou, janvier 1964-décembre 1970 ; Denis Rolland, *L'Amérique latine et la France. Acteurs et réseaux d'une relation culturelle*, Rennes, PUR, 2011, p. 35 et 88.

²⁶. Allocution de Georges Pompidou à la Maison de l'Amérique latine, Paris, 23 février 1971. Également, Georges Couffignal, « La politique étrangère de la France vis-à-vis de l'Amérique latine », in Georges Couffignal (dir.), *Amérique latine 2011. L'Amérique Latine est bien partie*, Paris, La Documentation française, 2011, p. 59-72.

²⁷. ANF, 5AG2/256, note de la direction des Affaires politiques du Quai d'Orsay, 29 septembre 1971 au sujet des relations franco-péruviennes, suite à l'audience accordée par le Président de la République à M. Bertrand Flornoy, président du groupe d'amitié France-Amérique latine ; *ibid.*, 5AG/1024, note de Jean-Louis Lucet adressée à Michel Jobert, 15 septembre 1971.

de mettre en péril les liens d'amitié entre deux pays de « culture latine », en particulier avec le Pérou, « ce grand et noble pays, avec lequel la France entretient traditionnellement des relations amicales [qu'elle] souhaite vivement développer et resserrer dans tous les domaines »²⁸.

Dans un deuxième temps, le Quai d'Orsay envoie au Pérou deux missions chargées de maintenir le dialogue avec le gouvernement péruvien et de rechercher des solutions diplomatiques et économiques à la crise. En décembre 1971, une délégation présidée par le directeur adjoint des Affaires politiques au Quai d'Orsay, Jean-Daniel Jurgensen, arrive à Lima dans le but de créer une commission mixte franco-péruvienne et de relancer la coopération bilatérale, notamment en matière d'électricité et de désalinisation de l'eau de mer. Un nouveau traité de coopération culturelle, scientifique et technique est signé officiellement à Paris le 29 mars 1972²⁹. Le ministre français des Affaires étrangères, Maurice Schumann, souligne la nécessité d'intensifier la coopération avec le Pérou, de s'adopter une attitude positive sur le refinancement de la dette péruvienne, enfin, de poursuivre une action diplomatique en Amérique latine sous forme d'une campagne d'information et de presse³⁰. En avril, une seconde mission est conduite par le général André Beaufre. Spécialiste des questions de dissuasion nucléaire, celui-ci s'entretient à Lima le 20 avril avec le général Velasco Alvarado au sujet des essais français. Sans réviser sa position, le chef d'État péruvien s'estime satisfait des explications apportées et feint de considérer l'abandon de l'essai prévu pour septembre 1971 comme une victoire diplomatique³¹.

Dans un troisième volet, la France propose au Pérou une aide économique et financière. Avancée par les ministères des Affaires étrangères et de la Défense, cette solution est validée en février 1972 par le président Pompidou qui souhaite la tenue d'un Conseil des ministres restreint consacré à des aides exceptionnelles en faveur des pays du Tiers Monde, dont le Chili et le Pérou « pour raisons politiques »³². Le Quai d'Orsay prône un plan d'aide en faveur du Pérou en trois parties : une aide de 10 millions de francs sous forme de dons, un prêt gouvernemental d'un montant maximal de 50 millions de francs et une somme de 100 millions de francs de crédits garantis. Malgré les vives réticences du Trésor, le Conseil restreint du 8 mars réuni sous la présidence de Georges Pompidou – avec la participation, entre autres, de Jacques Chaban-Delmas, Maurice Schumann et Valéry Giscard d'Estaing – finit par approuver l'essentiel des montants présentés par le ministère des Affaires étrangères, sous réserve de l'examen des demandes du gouvernement de Lima par la commission mixte franco-péruvienne³³. L'aide au développement, le partenariat stratégique avec certains pays d'Amérique latine – « des pays comme le Chili et le Pérou, ont à l'heure actuelle, une place spéciale », écrit Georges Pompidou³⁴ – et la volonté de relancer les relations avec Lima apparaissent aux yeux du Président de la République comme une nécessité politique. L'attitude plus compréhensive de la France sur la question de la dette péruvienne est un autre facteur

²⁸. ANF, 5AG2/1024, lettre de Georges Pompidou au Général Juan Velasco Alvarado, 27 août 1971.

²⁹. *Rapport sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'Accord culturel et de coopération scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République péruvienne, signé à Paris le 29 mars 1972*, par Henri Cavaillet, Sénat, Procès-verbal de la séance du 14 décembre 1972.

³⁰. ANF, 5AG2/64, note n° 93 déjà citée de Saint-Légier, 3 mars 1972 ; *ibid.*, 5AG2/1024, note de compte-rendu de la mission Jurgensen, 5 janvier 1972, et lettre de Maurice Schumann à Jacques Chaban-Delmas, 21 janvier 1972 : « moyens à mettre en œuvre pour atteindre nos objectifs au Pérou ».

³¹. ANF, 5AG2/118, lettre de Georges Pompidou au général Velasco, 20 avril 1972 ; SHD, GR 12 S 752, Pérou, commission mixte franco-péruvienne et réactions aux essais nucléaires français dans le Pacifique (1971-1972), missions françaises au Pérou (1965-1974).

³². ANF, 5AG2/1047, lettre du ministre de la Défense, 25 février 1972, annotation manuscrite de Georges Pompidou : « je vais tenir le plus vite possible un conseil "aide pour raisons politiques" ».

³³. ANF, 5AG2/64, note de Jean-Bernard Raimond, 6 mars 1972 ; *ibid.*, 5AG2/1047, dossier « conseil restreint du 8 mars 1972 », note du secrétariat général de la présidence du 27 mars 1972.

³⁴. ANF, 5AG2/1024, annotation manuscrite de Georges Pompidou sur une note qui lui est adressée signée Georges Gaucher, 1^{er} septembre 1969.

favorablement perçu par le gouvernement du général Velasco Alvarado. Ainsi, en apportant des réponses politiques, diplomatiques, économiques et financières, on espère à Paris que ce dernier se montrera plus compréhensif à l'égard de la politique nucléaire française.

Les relations entre la France et le Pérou connaissent alors une courte période d'accalmie avant que l'affaire Klaus Barbie ne vienne à nouveau en assombrir le climat. Condamné à mort par contumace par le Tribunal permanent des Forces armées de Lyon en avril 1952 et novembre 1954, le criminel de guerre, fonctionnaire de la Gestapo et tortionnaire de Jean Moulin, a fui en Bolivie où il se dissimule sous le nom d'emprunt d'un homme d'affaires, Klaus Altmann. Il est repéré à Lima en janvier 1972, notamment grâce à l'action des époux Klarsfeld³⁵. La direction de la Justice militaire a pu établir avec certitude que Klaus Altmann et Klaus Barbie étaient la même personne. Alors que l'affaire prend une tournure médiatique, le Quai d'Orsay formule auprès du gouvernement péruvien une demande d'arrestation provisoire aux fins d'extradition d'Altmann/Barbie. L'ambassadeur de France à Lima, Albert Chambon, ancien résistant et déporté à Buchenwald, effectue les démarches conformément à la convention d'extradition franco-péruvienne du 30 septembre 1874. Mais, alerté à temps, Barbie parvient à fuir à nouveau vers la Bolivie. Le ministère des Affaires étrangères soupçonne les autorités péruviennes d'avoir facilité sa fuite vers un pays avec lequel la France n'a pas de convention d'extradition. Le gouvernement français ne peut que protester face au manque de bonne volonté du gouvernement péruvien³⁶.

LA CAMPAGNE INTERNATIONALE DE 1973 CONTRE LES ESSAIS FRANÇAIS ET LA RUPTURE PARTIELLE DES RELATIONS FRANCO-PÉRUVIENNES

La reprise des essais nucléaires français en juin-juillet 1972 provoque un regain de tensions entre Paris et Lima. Le général Velasco Alvarado laisse à nouveau entendre que si la France reprend ses tirs, son gouvernement mettra à exécution sa menace de rompre les relations diplomatiques. Un télégramme du Quai d'Orsay envisage ouvertement cette hypothèse, ainsi que la suspension des accords de coopération³⁷. Le Pérou et la Nouvelle-Zélande présentent un projet de résolution condamnant les essais français à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de Stockholm de juin 1972. Les hostilités contre la France prennent un caractère transnational. Elles proviennent également du groupe Friends of Greenpeace in Peru qui menace de faire exploser les locaux de l'ambassade de France à Lima. En septembre, le ministre Maurice Schumann s'entretient à New York avec son homologue péruvien, le général de La Flor. Finalement, le gouvernement péruvien manifeste son opposition aux essais nucléaires mais s'abstient d'aller plus loin pour le moment³⁸.

La rupture des relations franco-péruviennes survient un an plus tard. Elle est la conséquence de la détérioration progressive des rapports entre Paris et Lima et de l'ampleur de la contestation antinucléaire mondiale au cours de l'année 1973. Après un vote de l'Assemblée générale de l'ONU demandant l'arrêt des expériences françaises en décembre 1972, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Îles Fidji multiplient les actions pour faire sinon condamner, du moins mettre un terme aux essais français. En janvier 1973, le ministre australien est en tournée en Europe pour entamer des démarches en ce sens. En avril, sept États du Pacifique réunis dans la capitale des Îles Samoa adoptent une position commune contre les essais atmosphériques

³⁵. *L'Aurore*, 19 janvier 1972 : « L'ex-nazi Klaus Barbie vient de se réfugier au Pérou après un long séjour en Bolivie ».

³⁶. ANF, 5AG2/1024, sous-dossier « affaire Barbie », note (non datée) du cabinet du ministre des Affaires étrangères adressée au secrétariat général de la Présidence de la République.

³⁷. *Ibid.*, tél. de Maurice Schumann à Albert Chambon, 9 juin 1972.

³⁸. *Ibid.*, note de l'Élysée du 16 septembre 1972, tél. du 14 septembre 1972, et tél. de l'ambassadeur Louis de Guiringaud, 28 septembre 1972.

français³⁹. Un mois plus tard, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, soutenus par le Pérou, déposent une plainte contre la France devant la Cour internationale de justice de La Haye et demandent aux juges de prendre des mesures conservatoires pour que la France cesse immédiatement ses essais⁴⁰.

Par ailleurs, la pression non-gouvernementale contre les expériences françaises s'accroît. Elle est le fait de l'opinion publique et des médias des pays du Pacifique, des associations écologistes comme Greenpeace qui appellent à se mobiliser contre la politique nucléaire française, des syndicats britanniques et australiens qui proposent de boycotter tous les échanges commerciaux, maritimes et aériens avec la France, ainsi que des milieux catholiques. En juillet, plusieurs bateaux dont l'*Otago*, une frégate néo-zélandaise, le *Vega*, rebaptisé *Greenpeace III*, et le *Fri*, un navire de plaisance, font route vers le site des essais nucléaires. Ils sont arraisonnés par la marine française. À bord du *Fri*, se trouvaient notamment le général de La Bollardière, le militant écologiste Brice Lalonde, Jean-Marie Muller, figure de la non-violence, et l'abbé Jean Toulat⁴¹. Alors que l'Église catholique manifeste régulièrement son opposition aux armes nucléaires depuis les années 1950, les évêques d'Orléans et de Verdun s'élèvent contre les expériences nucléaires en Polynésie⁴². L'anthropologue Bengt Danielsson, de renommée internationale, et sa femme Marie-Thérèse, ancienne employée à l'ambassade de France à Lima, tous deux résidant à Tahiti, dénoncent la bombe atomique française et la politique coloniale menée par le gouvernement français en Polynésie⁴³.

Le gouvernement français réplique en usant à la fois de son influence diplomatique et de son « *hard power* ». Affirmant sa détermination à poursuivre son programme d'expérimentations, Paris invite l'Australie et la Nouvelle-Zélande à faire vérifier par leurs experts les mesures de sécurité prises avant les essais nucléaires. Si le ministre français des Affaires étrangères, Michel Jobert, reçoit le Premier ministre adjoint de Nouvelle-Zélande afin de calmer l'hostilité des pays océaniques, aucune démarche de ce type n'est menée auprès des États latino-américains dont la contestation apparaît secondaire⁴⁴. En juin, le gouvernement français publie un *Livre blanc* justifiant sa politique nucléaire de dissuasion, puis crée autour de l'atoll de Moruroa une zone de sécurité de 60 miles nautiques afin d'éviter toute intrusion hostile. Il annonce également que la France cessera toute participation financière à l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) à partir de 1974.

Dans le même temps, le Président de la République tente de donner des signes d'apaisement vis-à-vis des pays d'Amérique latine. À l'occasion de la visite à Paris de son homologue mexicain Luis Echeverría Álvares en avril, Georges Pompidou annonce que la France accepte de signer le protocole n° 2 du traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation de l'Amérique latine⁴⁵. La France s'engage ainsi à ne pas faire usage de sa force stratégique contre

³⁹. « Déclaration des membres du Forum du Pacifique Sud à l'issue de la session tenue à Apia les 17 et 18 avril 1973 », in *Documents diplomatiques français* (ci-après : *DDF*), 1973, t. 1 : *1^{er} janvier-30 juin*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Commission des archives diplomatiques, Bruxelles, Peter Lang, 2019, p. 630.

⁴⁰. Brigitte Bollecker-Stern, « L'affaire des essais nucléaires français devant la Cour internationale de justice », *Annuaire français de Droit international*, n° 20, 1974, p. 299-333.

⁴¹. *Le Monde*, 24 juillet 1973 ; Sarah Mohamed-Gaillard, « Contestations océaniques », in Renaud Meltz, Alexis Vrignon (dir.), *op. cit.*, p. 341-343.

⁴². *La Croix*, 12 juillet 1973. Rappelons que l'évêque d'Orléans, Mgr. Riobé, était un proche de Mgr. Hélder Câmara et de la théologie de la libération.

⁴³. Bengt et Marie-Thérèse Danielsson, *Moruroa, mon amour*, Paris, Stock, 1974 et, des mêmes auteurs, *Moruroa, notre bombe coloniale*, Paris, L'Harmattan, 1993. Le couple a perdu leur fille, victime d'un cancer à l'âge de 20 ans, en pleine période des expériences atmosphériques françaises. Militante antinucléaire, Marie-Thérèse Danielsson a été présidente de la Ligue polynésienne des femmes pour la paix et la liberté.

⁴⁴. « Compte-rendu de l'entretien entre le Ministre et M. Hugh Watt, Premier ministre adjoint de Nouvelle-Zélande, 25 avril 1973 », in *DDF*, 1973, *op. cit.*, p. 623 sq.

⁴⁵. ANF, 5AG2/118, compte-rendu de l'entretien entre le Président de la République et le Président mexicain, 10 avril 1973.

les pays latino-américains. Le 28 mai, le président français affirme également vouloir relancer les relations entre la France et Cuba lors de la présentation des lettres de créances du nouvel ambassadeur cubain, Gregorio Ortega-Suarez. Enfin, le 2 août, la France décide d'augmenter son aide aux pays du Tiers Monde hors zone franc.

Ces initiatives ne suffisent pas à désamorcer les tensions franco-péruviennes. Soutenant la campagne menée par les pays d'Océanie contre les expériences françaises, le gouvernement de Velasco Alvarado s'associe aux démarches anti-nucléaires sur fond de déclarations tiers-mondistes et nationalistes. Le Pérou, qui a officiellement rejoint le groupe des pays non-alignés en juin, joue le rôle de leader en Amérique du Sud contre les essais français, position que des pays comme le Chili, l'Équateur ou la Colombie ne peuvent alors adopter pour diverses raisons politiques et économiques. Si la plupart des pays latino-américains ont élevé des protestations, seul le gouvernement péruvien, pressé par son opinion publique, adopte un ton plus menaçant⁴⁶. La campagne contre les essais français a pris en effet une ampleur inédite au Pérou où la population craint que le choc des explosions ne se traduise à nouveau par des tremblements de terre comme ceux de 1971. L'ambassadeur français à Lima, Albert Chambon, observe :

Il ne se passe pas en fait un jour sans que les trois journaux d'opposition qui tirent globalement à 320 000 exemplaires, n'utilisent, en les déformant, les nouvelles s internationales pour s'indigner de nos expériences. Outre les dépêches d'agence, des éditoriaux plus ou moins perfides, aident à tenir, d'un jour à l'autre, le public en haleine. Cet état de choses est d'autant plus déplorable que cette presse recrute, largement, sa clientèle parmi la partie de la population la plus traditionnellement attachée à la France, et que j'ai pu me rendre compte au cours de ces dernières semaines que cette campagne finissait par nous aliéner de fidèles amis⁴⁷.

L'hostilité croissante à l'égard de la France prend une dimension politique et médiatique ; dans ce contexte, le général Velasco ne peut plus se contenter de déclarations d'intention.

Le Pérou finit donc par mettre ses menaces à exécution en juillet 1973. La rupture de ses relations avec Paris n'est cependant ni brutale ni totale. Au ministre français des Affaires étrangères, le général Velasco Alvarado précise que, bien qu'ayant rompu les relations diplomatiques avec la France, son pays affirme vouloir maintenir leurs relations commerciales. Albert Chambon observe que le scénario péruvien est celui d'une « semi-rupture »⁴⁸. Les ambassadeurs français et péruvien sont rappelés dans leurs pays respectifs, mais plusieurs aspects de la coopération bilatérale restent en vigueur. Dépendant des capitaux français dans des domaines stratégiques comme l'électricité, la sidérurgie ou encore le secteur militaire, le Pérou ne peut se permettre de rompre complètement avec la France et d'engager des mesures de rétorsions économiques. De ce point de vue, la stratégie poursuivie par le Quai d'Orsay visant à multiplier les programmes de coopération avec le Pérou a porté ses fruits. Après juillet 1973, les négociations franco-péruviennes se poursuivent dans le domaine militaire, notamment en matière de ventes d'avions de combat⁴⁹. De même, à la demande de Lima, un partenariat administratif et scientifique est mis sur pied en 1974-1975 entre l'INSEE et un gouvernement péruvien à la recherche de l'expertise et du savoir-faire français en matière de statistique et de production d'information économique. Malgré la rupture, le volume des échanges commerciaux entre les deux pays augmente sensiblement, les exportations françaises vers le Pérou doublant entre 1973 et 1974. Il faut attendre la chute du général Velasco Alvarado, renversé par un coup d'État, pour que les relations entre la France et le Pérou puissent reprendre

⁴⁶. *Le Monde*, 16 et 24 juillet 1973.

⁴⁷. Tél. n° 321 de l'ambassadeur Albert Chambon, 22 mai 1973, in *DDF, op. cit.*, p. 764-765.

⁴⁸. ANF, 5AG2/1024, note de l'ambassadeur Albert Chambon, 26 juillet 1973.

⁴⁹. La France, qui a déjà fourni au Pérou des *Mirage*, des missiles mer-mer et des blindés, lui livre huit hélicoptères au cours de l'année 1972. Le Pérou étudie l'achat de huit *Mirage V* à partir de mars 1974 : SHD, GR 12 S 752, Pérou, accord d'assistance (1973-1974), missions françaises au Pérou (1965-1974), vente d'armement (1967-1973) et maintenance du matériel par la France (1971-1973).

officiellement en août 1975. La raison invoquée par le nouveau gouvernement péruvien tient au fait qu'à partir de cette date, la France procède à des essais souterrains⁵⁰.

Finalement, la crise qui aboutit à la rupture partielle des relations entre la France et le Pérou (1973-1975) a une portée essentiellement politique et diplomatique. Les contestations péruviennes contre les essais français furent avant tout l'œuvre du gouvernement et des médias – on dénombre peu de mobilisations associatives ou d'initiatives d'activistes anti-nucléaires comme en Polynésie ou en Nouvelle-Zélande – le gouvernement péruvien interdisant même les manifestations ouvertement hostiles à la France – mais elles ont contribué à renforcer la dimension anticolonialiste et tiers-mondiste de la contestation nucléaire. En raison des contraintes et ambiguïtés de la politique étrangère conduite par le général Velasco Alvarado, Lima n'a pas choisi de rompre complètement avec la France et n'est pas parvenu à entraîner dans son sillage d'autres nations latino-américaines. En outre, la rupture franco-péruvienne illustre, d'une part, les difficultés pour la France de développer sa puissance nucléaire tout en préservant son influence auprès des pays riverains du Pacifique, d'autre part, les tensions permanentes entre la politique nucléaire française dans le Pacifique et sa politique de coopération avec les pays d'Amérique latine. Le plan français pour éviter la crise diplomatique a, en partie, échoué. Certes, le Quai d'Orsay a multiplié les initiatives pour développer les échanges économiques, scientifiques, culturels et militaires avec le Pérou dans un souci d'apaisement, mais le bilan de cette action reste en demi-teinte, et le gouvernement français a à la fois surestimé sa capacité d'agir et sous-estimé l'ampleur de la contestation antinucléaire des années 1970-1973.

Matthieu TROUVÉ
Sciences Po Bordeaux

⁵⁰. *Le Monde*, 9 août 1975.